



Covid 19 : le point sur le dispositif magnycois

Depuis ce jeudi 29 octobre, nous nous mobilisons pour adapter les services publics et accompagner au mieux les habitants, entreprises et partenaires de Magny-les-Hameaux. Nous sommes attentifs aux différents protocoles sanitaires, décrets et arrêtés qui nous permettront ces adaptations nécessaires.

Nous avons une attention évidente pour les plus fragiles et nous vous invitons à nous contacter si besoin, comme cela avait été le cas dès mars...

Vous pouvez compter sur l'investissement de tous vos élus et agents municipaux.

Prenons soin les uns des autres.



Face à l'épidémie de Covid19, la ville et l'ensemble des acteurs économiques de bouche se mobilisent pour garantir, au mieux, à tous, mais surtout, aux personnes les plus vulnérables, une continuité de service. Retrouvez toutes les informations en suivant ce lien : [Continuité alimentaire : ensemble nous serons plus forts ! \(29/10/2020\)](#)

Téléchargez vos [attestations de déplacement](#)

Liens utiles

[Continuité alimentaire : ensemble nous serons plus forts ! \(29/10/2020\)](#)

[Soyons tous solidaires !](#)

[Le port du masque à Magny-les-Hameaux \(28/08/2020\)](#)

[Entreprises, trouvez des réponses à vos questions](#)

[Les arrêtés](#)

[Attestation de déplacement dérogatoire numérique](#)

[Reconfinement : le point sur les services publics à Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

Contact

Centre communal d'action sociale

Tél. 01 39 44 71 71

ccas@magny-les-hameaux.fr

Centre social Albert Schweitzer

Tél. 01 30 52 22 00

centre.social@magny-les-hameaux.fr

Hôtel de Ville

Tél. 01 39 44 71 71

hoteldeville@magny-les-hameaux.fr